Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1499

Artikel: Concurrence : les libraires alémaniques veulent légaliser les prix imposés

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010832

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les libraires alémaniques veulent légaliser les prix imposés

En dépit de l'ordre de la Commission fédérale de la concurrence, les libraires alémaniques imposent toujours leurs prix. Ils voudraient entraîner leurs collègues romands dans la lutte.

La Loi fédérale sur les cartels est claire. Un accord qui fixe directement ou indirectement des prix est illicite. Les libraires alémaniques, qui ont institué au sein de la profession un système de prix imposés, violent la loi. La Commission de la concurrence leur a ordonné de démanteler leur cartel en 1999 déjà. Mais les libraires ne s'avouent pas battus. Ils affirment mener un combat juste et salutaire. Les grandes surfaces vendent les livres à succès à prix réduit. C'est un manque à gagner considérable pour les libraires traditionnels pratiquement réduits à ne vendre que des livres à faible diffusion, donc commercialement non rentables. La ruine des libraires serait la ruine de la culture. Les libraires alémaniques ont donc fait un premier recours contre la décision de 1999. Ils l'ont perdu mais conservent une petite chance devant le Tribunal fédéral. Ils peuvent enfin demander au Conseil fédéral une autorisation exceptionnelle, limitée dans le temps, pour "préserver des intérêts publics prépondérants ". En l'occurrence, les intérêts prépondérants seraient la sauvegarde de la culture.

Pas de «sonderfall» au rayon livres

L'épuisement de la procédure ne signifiera pas la fin de la lutte. Les libraires veulent emprunter la voie politique. Ils ont d'ores et déjà convaincu une dizaine de députés fédéraux de déposer une initiative parlementaire. Une modification de la loi autoriserait expressément des prix imposés pour les livres. Il ne s'agirait pas d'une bizarrerie helvétique. Un tel système existe déjà en France et en Autriche. Il pourrait être introduit prochainement en Allemagne.

La Suisse romande et italienne ne connaissent pas les prix imposés dans le secteur du livre – où tous les libraires ne sont cependant pas morts. Les Latins sont donc restés jusqu'à maintenant en dehors de la controverse. Mais on ne saurait imaginer une loi fédérale qui ne réglementerait que la vente des livres en allemand. Les libraires alémaniques veulent donc convaincre leurs collègues latins de mener un combat commun. D'ailleurs, le *Tages Anzeiger* nous apprend qu'un séminaire de deux jours réunira, en janvier prochain, les libraires des trois régions linguistiques du pays. Ils devraient facilement trouver un terrain d'entente pour la défense de leurs intérêts professionnels qu'ils identifient à l'intérêt de la culture.

Le combat des libraires, qui n'est pas gagné d'avance, aura le mérite d'ouvrir un intéressant débat politique. *at*

Indice de récession, par les offres d'emploi

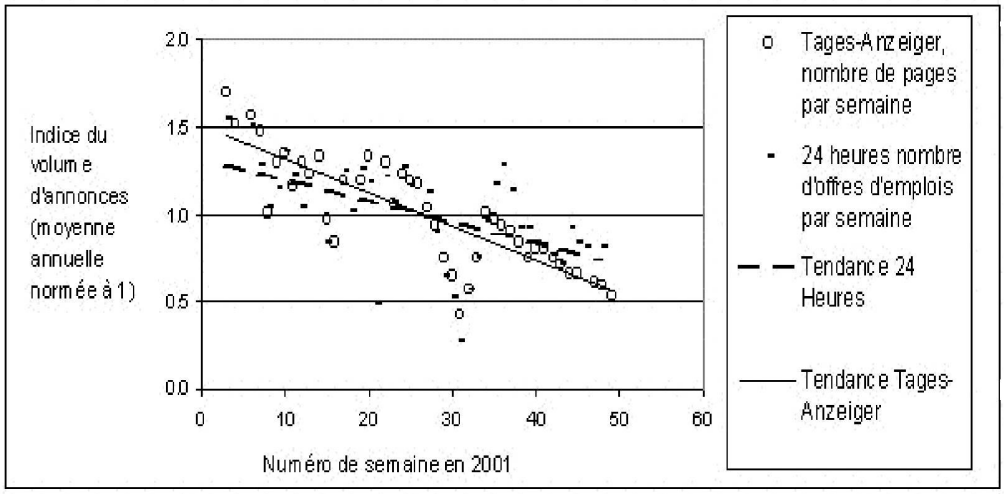

L'analyse des offres d'emploi parues dans la presse pourraient bel et bien indiquer un début de récession dans notre pays. Yvette Jaggi a noté scrupuleusement sur une année l'épaisseur des cahiers des offres d'emploi parues dans le *24 Heures* et le *TagesAnzeiger*. Le graphique ci-contre rassemble les données. Il est facile d'y remarquer la baisse du volume d'annonces. Bien que fluctuante, leur trajectoire dessine une diminution claire. *réd.*